

(Le billet du directeur...)

L'année 2026 s'impose comme une période charnière pour l'Abes, marquée par des transformations techniques majeures et par l'horizon concret de notre fusion avec l'Amue. Au cœur de cette métamorphose institutionnelle, la nature des relations que notre agence entretient avec les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche doit être réinterrogée. Si l'Abes s'est construite depuis trente ans sur une communauté remarquable et structurée de professionnels des bibliothèques, la relation politique avec les établissements en tant qu'institutions doit aujourd'hui être approfondie. Notre succès est indéniable avec 252 établissements membres, mais il s'accompagne d'une réelle fragilité, caractérisée par un enchevêtrement contractuel de plus de 900 conventions spécifiques et un déficit de dialogue stratégique que soulignait, en 2023, le dernier rapport du Hcéres sur l'établissement.

Pour dépasser ce constat et aborder sereinement le virage de la fusion, le Comité d'orientation stratégique (COS) récemment créé constitue un levier particulièrement intéressant. Sa composition diversifiée permet d'éclairer nos choix futurs et de bâtir des espaces structurés où les universités et leurs présidences pourront peser directement sur la stratégie de l'opérateur. Cette évolution est d'autant plus cruciale que le processus de fusion ne doit pas être perçu comme une contrainte administrative, mais comme une opportunité majeure de passer à l'échelle. L'Abes seule est devenue trop petite pour affronter les défis d'un monde complexe, qu'il s'agisse de la modernisation de notre gestion financière et des groupements de commande, des investissements substantiels indispensables dans le domaine de l'intelligence artificielle ou de l'extension du domaine de métadonnées désormais diffusées dans l'ensemble des systèmes d'information de l'ESR.



C'est précisément dans cette dynamique de modernisation et de sécurisation technique que s'inscrit une étape historique pour notre projet d'établissement, la notification du marché public pour le système d'information métier de l'Abes (projet Orion). Ce marché stratégique a été attribué à la société Clarivate pour le déploiement des logiciels Alma, Primo et Rapido. Il s'agit d'un choix pragmatique, dicté par la réalité incontournable du marché mondial de l'informatique documentaire. Cette attribution représente aussi un rapport qualité-prix exceptionnel pour l'agence et ses réseaux, améliorant sensiblement la qualité de service offert à un coût mesuré, à l'heure où l'État se doit d'être particulièrement

exemplaire et efficace dans la consommation des deniers publics. Enfin, l'adoption de cette suite logicielle offre à l'Abes une opportunité unique de réinsérer ses métiers fondamentaux, l'informatique documentaire et le signalement, au cœur des grandes évolutions internationales (une autre recommandation du Hcéres).

Interroger les modèles et préparer nos structures pour l'avenir : telle a été ma boussole tout au long des projets que nous avons menés ensemble. Au moment où vous lirez ces lignes dans le numéro imprimé d'Arabesques, j'aurai quitté mes fonctions de directeur de l'Abes pour me tourner vers de nouveaux horizons professionnels. Ce billet est donc le dernier que je signe dans ces colonnes. En prenant congé de cette agence et de ses réseaux, je mesure la chance qui a été la mienne de piloter une institution aussi essentielle. C'est en accompagnant le changement dans la durée, en affirmant notre expertise sur le cycle de la donnée et en associant durablement les établissements partenaires aux décisions que le futur opérateur issu de la fusion de l'Abes et de l'Amue saura proposer à l'ensemble de l'écosystème un service public de la métadonnée efficace et durable.

NICOLAS MORIN
Directeur de l'Abes
nicolas.morin@abes.fr